

Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier « Barlet centre/ faubourg de Cambrai »  
Vendredi 10 juin 2022 - 18h30 – 20h30 - Mairie annexe du faubourg de Paris

Fête foraine – juillet 2022

Etaient présents :

- M. Hocine MAZY, adjoint au Maire, en charge de la démocratie participative, de la politique de la ville, de l’insertion des jeunes, de la médiation sociale et de la cohésion sociale
- Mme Stéphanie STIERNON, adjointe au Maire, en charge de l’urbanisme et des grands projets
- M. Jean-Michel LEROY, adjoint au Maire, en charge des mobilités, de la voirie et de la sécurité publique

Collège habitants :

- M. Cyril CAMBRAY
- Mme Bénédicte CASIER
- M. Jean Pierre CAVITTE
- Mme Laetitia JORRION
- M. Youcef LANNABI
- M. Claude-Franck LEROY
- Mme Marie Paule VENVILLE

Collège associations :

- Mme Maryse CARLIER, les cercles humanistes du douaisis

Collège acteurs économiques :

- Mme Sylvie DEBREYNE, l’entracte
- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative
- M. Christophe DEMEULEMEESTER, responsable adjoint Propreté Urbaine

Etaient excusés :

- M. Jean-Marie DUPIRE, adjoint au Maire, en charge des conseils de quartier « Barlet-centre/fbg de Cambrai » et « Entre 2 Scarpe »
- M. Marc CAMBRAY
- Mme Nicole MANIER

Etaient absents :

- Mme Carolle DIVRECHY, conseillère municipale
- M. Pierre DUBEAUX
- M. Aurélien KLUZIAK
- M. Nicolas LENOIR
- M. Jean Luc MADOUX
- M. Kévin RYELANDT
- Mme Gisèle TAMAKLOÉ
- Mme Myriam GLABS, mission locale

M. MAZY souhaite la bienvenue à chacun et chacune. Il précise que, suite à une réorganisation des délégations des adjoints, c'est désormais M. Jean-Marie DUPIRE qui assure la gestion de ce conseil de quartier et de celui d'Entre 2 Scarpe.

M. DUPIRE étant actuellement en convalescence, M. MAZY a souhaité organiser la réunion de ce soir sur l'organisation de la fête foraine. C'est un sujet important pour le conseil de quartier. M. MAZY rappelle qu'une déambulation avait été organisée le 13 juillet 2021 pour constater de visu les éventuels dysfonctionnements et voir avec les services de la ville comment y remédier en tenant compte des impératifs des forains et des riverains.

## **I – ORGANISATION DE LA FETE FORAINE – FETES DE GAYANT 2022**

M. LEROY précise qu'un travail est mené depuis 3 ans sur l'amélioration de la fête foraine, notamment avec le service droits de place.

Il reprend les points évoqués lors de la rencontre de juillet 2021 :

### 1) Mise en place :

La réunion entre les services de la ville et les forains a eu lieu le 22 avril 2022. Les forains arriveront à compter du 2 juillet. La fête foraine se déroulera du 10 au 18 juillet. Le départ des derniers forains est prévu pour le 22 juillet.

La réunion avec la Sous-préfecture, les services de police nationale et de police municipale est fixée au 20 juin.

Concernant les horaires, la fête foraine se déroulera de 15h à 1h du matin du lundi au vendredi et de 15h à 2h les samedis et dimanches. Les micros des manèges seront coupés à minuit.

Le feu d'artifices des forains est prévu le 17 juillet 2022.

### 2) Toilettes publiques :

Il y aura 5 lieux :

- 4 WC autonomes :
  - o A proximité du Djurjura
  - o Boulevard Delebecque
  - o A la terrasse Esméralda
  - o Square Rogerol
- WC public de la place du Barlet. M. LEROY précise pour ces toilettes qu'elles sont entretenues par du personnel de la ville et ensuite par des forains.

Les toilettes du parc Bertin sont également accessibles mais, jusque 22h.

Les membres présents estiment que la signalétique au sol pour les toilettes n'est pas forcément adaptée ; il serait plus judicieux d'avoir une signalétique en hauteur, avec des pancartes. Les membres présents suggèrent que les toilettes soient éclairées.

Une proposition est faite : est-il possible d'avoir un endroit stratégique, au milieu de la foire par exemple, pour regrouper 5 ou toilettes ? M. LEROY répond que tout cela dépend du nombre de manèges, tout est mesuré pour pouvoir placer toutes les attractions et garder des allées suffisamment larges.

Plusieurs membres du conseil de quartier souhaitent connaître le prix de ces toilettes et évoquent la possibilité pour la ville d'acheter des toilettes autonomes qui pourraient servir lors des différents événements. M. LEROY répond que le coût n'est pas seulement en

investissement, le coût de fonctionnement, de nettoyage, de manutention est également à prendre en compte.

Une autre proposition est faite : valoriser les toilettes publiques existantes.

3) Circulation rue Neuve Notre Dame :

Afin de fluidifier la circulation, des membres proposent de décaler le forain situé à l'intersection de la rue Neuve Notre Dame et de la rue Dunant.

4) Stationnement :

Des membres du conseil de quartier souhaitent savoir ce qui est envisagé pour les camions qui ne bougent pas durant les 2 semaines. Un cas précis est évoqué : rue des Clarisses.

M. LEROY répond que la plupart des camions se garent à Gayant Expo

5) Marquage au sol :

Certains s'interrogent sur le marquage au sol effectué à la bombe...ce qui reste longtemps après, alors que pour les braderies, il est demandé aux organisateurs d'utiliser de la craie.

6) Nettoyage :

Un membre du conseil de quartier regrette le temps (il y a 5 ou 6 ans) où le nettoyage se faisait tous les jours.

M. DEMEULEMEESTER répond qu'il y a 2 ans, un nettoyage a été fait avec un sur odorant notamment dans certains endroits. L'an dernier, les fréquences ont été plus importantes. Il faut noter également que l'effectif mis sur la foire se fait au détriment des autres secteurs de la ville.

Un passage est fait tous les 2 jours. La balayeuse passe tous les jours dans les allées principales. La laveuse ne peut pas passer partout.

Cette année 4 personnes sont prévues de 6h à 10h. Les corbeilles éphémères seront disposées sur la place. Une aspersion avec du sur odorant est prévue. Une attention particulière sera donnée à la rue des Clarisses.

7) Ramassage des poubelles

M. DEMEULEMEESTER rappelle le fonctionnement du ramassage des poubelles durant la fête foraine :

- la ville collecte les déchets des forains tous les jours. Le « petit camion benne » ramasse également les corbeilles éphémères avec les sacs rouges à l'intérieur.

- Douaisis agglo, par le biais d'un prestataire externe, collecte les déchets des riverains les jours habituels. A noter que les riverains de la place du Barlet et de la rue de la cuve d'or doivent aller déposer leurs sacs au point de collecte. Durant la fête foraine, il est impossible de faire le ramassage « à la porte ».

Un membre du conseil de quartier estime que, payant la redevance pour un ramassage à la porte, il ne devrait pas avoir à déposer son sac jusqu'au point de collecte.

M. MAZY remercie M. LEROY et M. DEMEULEMEESTER pour les échanges avec les membres du conseil de quartier et les réponses transmises.

La seconde partie de la rencontre concerne les questions diverses des membres du conseil de quartier.

## II – QUESTIONS DIVERSES

### 1) Aire de camping-cars :

Les membres du conseil de quartier ont été interpellés par des riverains et ont constaté eux-mêmes la présence de 3 ou 4 camping-caristes qui ont fait « fuir » les vrais camping-caristes. Il s'agissait apparemment de gens du voyage très au fait de la possibilité de bénéficier de cette aire durant 72h puisqu'ils partaient à la 71<sup>ème</sup> heure. Les riverains ont subi leurs nuisances notamment un vendredi lorsqu'ils ont organisé un match de foot, une fête avec barbecue. Les riverains craignent qu'ils ne reviennent après la saison estivale.

M. LEROY signale que la police municipale a été alertée et s'est déplacée.

M. MAZY suggère que les plaques d'immatriculation soient relevées.

### 2) Fontaine de la place d'Armes :

Face aux problématiques de la fontaine place d'Armes, un membre du conseil de quartier propose que l'espace soit remblayé pour y mettre des arbres et des fleurs.

### 3) Rue Cuvelle :

Un membre du conseil de quartier signale qu'au niveau du terre-plein, le panneau directionnel obligatoire a été retiré et non remis.

### 4) Square Rogerol :

Des aménagements sont-ils prévus ?

Le conseil de quartier peut-il faire des propositions ?

### 5) Square du Dauphin :

Des membres du conseil de quartier s'interrogent :

- ne devait-il pas y avoir plus de végétalisation, notamment pour cacher une partie des immeubles ?
- n'y a-t-il pas un problème de communication entre les bassins ? il semble que la plaque d'égout du 1<sup>er</sup> bassin refoule.
- Le prestataire de Douaisis aggro va-t-il au bout de l'impasse ? Il y a souvent de nombreux déchets

M. MAZY signale qu'il a demandé aux services de la ville un nettoyage de la place ainsi que du trottoir de Basic-Fit.

### 6) Rue de la Madeleine :

Les plots de stationnement « 20 minutes » ont été vandalisés.

### 7) Exonération et installation de terrasses chez les restaurateurs :

A la question sur l'attribution d'aide pour l'installation de terrasse, M. LEROY répond que les demandes sont à faire en début d'année auprès du service « droits de place ». Les restaurateurs qui ont eu l'autorisation ont eu une exonération pour le mois de juin.

### 8) Boulevard Faidherbe et boulevard Phalempin :

Des membres du conseil de quartier notent un grand volume de poubelles, de façon régulière, à l'intersection avec la rue Gallois.

L'ordre du jour étant épuisé, M. MAZY remercie toutes les personnes présentes. La réunion se termine à 20h30.

Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier « Barlet centre/ faubourg de Cambrai »  
Vendredi 10 juin 2022 - 18h30 – 20h30 - Mairie annexe du faubourg de Paris

Fête foraine – juillet 2022

Etaient présents :

- M. Hocine MAZY, adjoint au Maire, en charge de la démocratie participative, de la politique de la ville, de l’insertion des jeunes, de la médiation sociale et de la cohésion sociale
- Mme Stéphanie STIERNON, adjointe au Maire, en charge de l’urbanisme et des grands projets
- M. Jean-Michel LEROY, adjoint au Maire, en charge des mobilités, de la voirie et de la sécurité publique

Collège habitants :

- M. Cyril CAMBRAY
- Mme Bénédicte CASIER
- M. Jean Pierre CAVITTE
- Mme Laetitia JORRION
- M. Youcef LANNABI
- M. Claude-Franck LEROY
- Mme Marie Paule VENVILLE

Collège associations :

- Mme Maryse CARLIER, les cercles humanistes du douaisis

Collège acteurs économiques :

- Mme Sylvie DEBREYNE, l’entracte
- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative
- M. Christophe DEMEULEMEESTER, responsable adjoint Propreté Urbaine

Etaient excusés :

- M. Jean-Marie DUPIRE, adjoint au Maire, en charge des conseils de quartier « Barlet-centre/fbg de Cambrai » et « Entre 2 Scarpe »
- M. Marc CAMBRAY
- Mme Nicole MANIER

Etaient absents :

- Mme Carolle DIVRECHY, conseillère municipale
- M. Pierre DUBEAUX
- M. Aurélien KLUZIAK
- M. Nicolas LENOIR
- M. Jean Luc MADOUX
- M. Kévin RYELANDT
- Mme Gisèle TAMAKLOÉ
- Mme Myriam GLABS, mission locale

M. MAZY souhaite la bienvenue à chacun et chacune. Il précise que, suite à une réorganisation des délégations des adjoints, c'est désormais M. Jean-Marie DUPIRE qui assure la gestion de ce conseil de quartier et de celui d'Entre 2 Scarpe.

M. DUPIRE étant actuellement en convalescence, M. MAZY a souhaité organiser la réunion de ce soir sur l'organisation de la fête foraine. C'est un sujet important pour le conseil de quartier. M. MAZY rappelle qu'une déambulation avait été organisée le 13 juillet 2021 pour constater de visu les éventuels dysfonctionnements et voir avec les services de la ville comment y remédier en tenant compte des impératifs des forains et des riverains.

## **I – ORGANISATION DE LA FETE FORAINE – FETES DE GAYANT 2022**

M. LEROY précise qu'un travail est mené depuis 3 ans sur l'amélioration de la fête foraine, notamment avec le service droits de place.

Il reprend les points évoqués lors de la rencontre de juillet 2021 :

### 1) Mise en place :

La réunion entre les services de la ville et les forains a eu lieu le 22 avril 2022. Les forains arriveront à compter du 2 juillet. La fête foraine se déroulera du 10 au 18 juillet. Le départ des derniers forains est prévu pour le 22 juillet.

La réunion avec la Sous-préfecture, les services de police nationale et de police municipale est fixée au 20 juin.

Concernant les horaires, la fête foraine se déroulera de 15h à 1h du matin du lundi au vendredi et de 15h à 2h les samedis et dimanches. Les micros des manèges seront coupés à minuit.

Le feu d'artifices des forains est prévu le 17 juillet 2022.

### 2) Toilettes publiques :

Il y aura 5 lieux :

- 4 WC autonomes :
  - o A proximité du Djurjura
  - o Boulevard Delebecque
  - o A la terrasse Esméralda
  - o Square Rogerol
- WC public de la place du Barlet. M. LEROY précise pour ces toilettes qu'elles sont entretenues par du personnel de la ville et ensuite par des forains.

Les toilettes du parc Bertin sont également accessibles mais, jusque 22h.

Les membres présents estiment que la signalétique au sol pour les toilettes n'est pas forcément adaptée ; il serait plus judicieux d'avoir une signalétique en hauteur, avec des pancartes. Les membres présents suggèrent que les toilettes soient éclairées.

Une proposition est faite : est-il possible d'avoir un endroit stratégique, au milieu de la foire par exemple, pour regrouper 5 ou toilettes ? M. LEROY répond que tout cela dépend du nombre de manèges, tout est mesuré pour pouvoir placer toutes les attractions et garder des allées suffisamment larges.

Plusieurs membres du conseil de quartier souhaitent connaître le prix de ces toilettes et évoquent la possibilité pour la ville d'acheter des toilettes autonomes qui pourraient servir lors des différents événements. M. LEROY répond que le coût n'est pas seulement en

investissement, le coût de fonctionnement, de nettoyage, de manutention est également à prendre en compte.

Une autre proposition est faite : valoriser les toilettes publiques existantes.

3) Circulation rue Neuve Notre Dame :

Afin de fluidifier la circulation, des membres proposent de décaler le forain situé à l'intersection de la rue Neuve Notre Dame et de la rue Dunant.

4) Stationnement :

Des membres du conseil de quartier souhaitent savoir ce qui est envisagé pour les camions qui ne bougent pas durant les 2 semaines. Un cas précis est évoqué : rue des Clarisses.

M. LEROY répond que la plupart des camions se garent à Gayant Expo

5) Marquage au sol :

Certains s'interrogent sur le marquage au sol effectué à la bombe...ce qui reste longtemps après, alors que pour les braderies, il est demandé aux organisateurs d'utiliser de la craie.

6) Nettoyage :

Un membre du conseil de quartier regrette le temps (il y a 5 ou 6 ans) où le nettoyage se faisait tous les jours.

M. DEMEULEMEESTER répond qu'il y a 2 ans, un nettoyage a été fait avec un sur odorant notamment dans certains endroits. L'an dernier, les fréquences ont été plus importantes. Il faut noter également que l'effectif mis sur la foire se fait au détriment des autres secteurs de la ville.

Un passage est fait tous les 2 jours. La balayeuse passe tous les jours dans les allées principales. La laveuse ne peut pas passer partout.

Cette année 4 personnes sont prévues de 6h à 10h. Les corbeilles éphémères seront disposées sur la place. Une aspersion avec du sur odorant est prévue. Une attention particulière sera donnée à la rue des Clarisses.

7) Ramassage des poubelles

M. DEMEULEMEESTER rappelle le fonctionnement du ramassage des poubelles durant la fête foraine :

- la ville collecte les déchets des forains tous les jours. Le « petit camion benne » ramasse également les corbeilles éphémères avec les sacs rouges à l'intérieur.

- Douaisis agglo, par le biais d'un prestataire externe, collecte les déchets des riverains les jours habituels. A noter que les riverains de la place du Barlet et de la rue de la cuve d'or doivent aller déposer leurs sacs au point de collecte. Durant la fête foraine, il est impossible de faire le ramassage « à la porte ».

Un membre du conseil de quartier estime que, payant la redevance pour un ramassage à la porte, il ne devrait pas avoir à déposer son sac jusqu'au point de collecte.

M. MAZY remercie M. LEROY et M. DEMEULEMEESTER pour les échanges avec les membres du conseil de quartier et les réponses transmises.

La seconde partie de la rencontre concerne les questions diverses des membres du conseil de quartier.

## II – QUESTIONS DIVERSES

### 1) Aire de camping-cars :

Les membres du conseil de quartier ont été interpellés par des riverains et ont constaté eux-mêmes la présence de 3 ou 4 camping-caristes qui ont fait « fuir » les vrais camping-caristes. Il s'agissait apparemment de gens du voyage très au fait de la possibilité de bénéficier de cette aire durant 72h puisqu'ils partaient à la 71<sup>ème</sup> heure. Les riverains ont subi leurs nuisances notamment un vendredi lorsqu'ils ont organisé un match de foot, une fête avec barbecue. Les riverains craignent qu'ils ne reviennent après la saison estivale.

M. LEROY signale que la police municipale a été alertée et s'est déplacée.

M. MAZY suggère que les plaques d'immatriculation soient relevées.

### 2) Fontaine de la place d'Armes :

Face aux problématiques de la fontaine place d'Armes, un membre du conseil de quartier propose que l'espace soit remblayé pour y mettre des arbres et des fleurs.

### 3) Rue Cuvelle :

Un membre du conseil de quartier signale qu'au niveau du terre-plein, le panneau directionnel obligatoire a été retiré et non remis.

### 4) Square Rogerol :

Des aménagements sont-ils prévus ?

Le conseil de quartier peut-il faire des propositions ?

### 5) Square du Dauphin :

Des membres du conseil de quartier s'interrogent :

- ne devait-il pas y avoir plus de végétalisation, notamment pour cacher une partie des immeubles ?
- n'y a-t-il pas un problème de communication entre les bassins ? il semble que la plaque d'égout du 1<sup>er</sup> bassin refoule.
- Le prestataire de Douaisis aggro va-t-il au bout de l'impasse ? Il y a souvent de nombreux déchets

M. MAZY signale qu'il a demandé aux services de la ville un nettoyage de la place ainsi que du trottoir de Basic-Fit.

### 6) Rue de la Madeleine :

Les plots de stationnement « 20 minutes » ont été vandalisés.

### 7) Exonération et installation de terrasses chez les restaurateurs :

A la question sur l'attribution d'aide pour l'installation de terrasse, M. LEROY répond que les demandes sont à faire en début d'année auprès du service « droits de place ». Les restaurateurs qui ont eu l'autorisation ont eu une exonération pour le mois de juin.

### 8) Boulevard Faidherbe et boulevard Phalempin :

Des membres du conseil de quartier notent un grand volume de poubelles, de façon régulière, à l'intersection avec la rue Gallois.

L'ordre du jour étant épuisé, M. MAZY remercie toutes les personnes présentes. La réunion se termine à 20h30.



Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier « Barlet centre/ faubourg de Cambrai »  
Vendredi 10 juin 2022 - 18h30 – 20h30 - Mairie annexe du faubourg de Paris

Fête foraine – juillet 2022

Etaient présents :

- M. Hocine MAZY, adjoint au Maire, en charge de la démocratie participative, de la politique de la ville, de l’insertion des jeunes, de la médiation sociale et de la cohésion sociale
- Mme Stéphanie STIERNON, adjointe au Maire, en charge de l’urbanisme et des grands projets
- M. Jean-Michel LEROY, adjoint au Maire, en charge des mobilités, de la voirie et de la sécurité publique

Collège habitants :

- M. Cyril CAMBRAY
- Mme Bénédicte CASIER
- M. Jean Pierre CAVITTE
- Mme Laetitia JORRION
- M. Youcef LANNABI
- M. Claude-Franck LEROY
- Mme Marie Paule VENVILLE

Collège associations :

- Mme Maryse CARLIER, les cercles humanistes du douaisis

Collège acteurs économiques :

- Mme Sylvie DEBREYNE, l’entracte
- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative
- M. Christophe DEMEULEMEESTER, responsable adjoint Propreté Urbaine

Etaient excusés :

- M. Jean-Marie DUPIRE, adjoint au Maire, en charge des conseils de quartier « Barlet-centre/fbg de Cambrai » et « Entre 2 Scarpe »
- M. Marc CAMBRAY
- Mme Nicole MANIER

Etaient absents :

- Mme Carolle DIVRECHY, conseillère municipale
- M. Pierre DUBEAUX
- M. Aurélien KLUZIAK
- M. Nicolas LENOIR
- M. Jean Luc MADOUX
- M. Kévin RYELANDT
- Mme Gisèle TAMAKLOÉ
- Mme Myriam GLABS, mission locale

M. MAZY souhaite la bienvenue à chacun et chacune. Il précise que, suite à une réorganisation des délégations des adjoints, c'est désormais M. Jean-Marie DUPIRE qui assure la gestion de ce conseil de quartier et de celui d'Entre 2 Scarpe.

M. DUPIRE étant actuellement en convalescence, M. MAZY a souhaité organiser la réunion de ce soir sur l'organisation de la fête foraine. C'est un sujet important pour le conseil de quartier. M. MAZY rappelle qu'une déambulation avait été organisée le 13 juillet 2021 pour constater de visu les éventuels dysfonctionnements et voir avec les services de la ville comment y remédier en tenant compte des impératifs des forains et des riverains.

## **I – ORGANISATION DE LA FETE FORAINE – FETES DE GAYANT 2022**

M. LEROY précise qu'un travail est mené depuis 3 ans sur l'amélioration de la fête foraine, notamment avec le service droits de place.

Il reprend les points évoqués lors de la rencontre de juillet 2021 :

### 1) Mise en place :

La réunion entre les services de la ville et les forains a eu lieu le 22 avril 2022. Les forains arriveront à compter du 2 juillet. La fête foraine se déroulera du 10 au 18 juillet. Le départ des derniers forains est prévu pour le 22 juillet.

La réunion avec la Sous-préfecture, les services de police nationale et de police municipale est fixée au 20 juin.

Concernant les horaires, la fête foraine se déroulera de 15h à 1h du matin du lundi au vendredi et de 15h à 2h les samedis et dimanches. Les micros des manèges seront coupés à minuit.

Le feu d'artifices des forains est prévu le 17 juillet 2022.

### 2) Toilettes publiques :

Il y aura 5 lieux :

- 4 WC autonomes :
  - o A proximité du Djurjura
  - o Boulevard Delebecque
  - o A la terrasse Esméralda
  - o Square Rogerol
- WC public de la place du Barlet. M. LEROY précise pour ces toilettes qu'elles sont entretenues par du personnel de la ville et ensuite par des forains.

Les toilettes du parc Bertin sont également accessibles mais, jusque 22h.

Les membres présents estiment que la signalétique au sol pour les toilettes n'est pas forcément adaptée ; il serait plus judicieux d'avoir une signalétique en hauteur, avec des pancartes. Les membres présents suggèrent que les toilettes soient éclairées.

Une proposition est faite : est-il possible d'avoir un endroit stratégique, au milieu de la foire par exemple, pour regrouper 5 ou toilettes ? M. LEROY répond que tout cela dépend du nombre de manèges, tout est mesuré pour pouvoir placer toutes les attractions et garder des allées suffisamment larges.

Plusieurs membres du conseil de quartier souhaitent connaître le prix de ces toilettes et évoquent la possibilité pour la ville d'acheter des toilettes autonomes qui pourraient servir lors des différents événements. M. LEROY répond que le coût n'est pas seulement en

investissement, le coût de fonctionnement, de nettoyage, de manutention est également à prendre en compte.

Une autre proposition est faite : valoriser les toilettes publiques existantes.

3) Circulation rue Neuve Notre Dame :

Afin de fluidifier la circulation, des membres proposent de décaler le forain situé à l'intersection de la rue Neuve Notre Dame et de la rue Dunant.

4) Stationnement :

Des membres du conseil de quartier souhaitent savoir ce qui est envisagé pour les camions qui ne bougent pas durant les 2 semaines. Un cas précis est évoqué : rue des Clarisses.

M. LEROY répond que la plupart des camions se garent à Gayant Expo

5) Marquage au sol :

Certains s'interrogent sur le marquage au sol effectué à la bombe...ce qui reste longtemps après, alors que pour les braderies, il est demandé aux organisateurs d'utiliser de la craie.

6) Nettoyage :

Un membre du conseil de quartier regrette le temps (il y a 5 ou 6 ans) où le nettoyage se faisait tous les jours.

M. DEMEULEMEESTER répond qu'il y a 2 ans, un nettoyage a été fait avec un sur odorant notamment dans certains endroits. L'an dernier, les fréquences ont été plus importantes. Il faut noter également que l'effectif mis sur la foire se fait au détriment des autres secteurs de la ville.

Un passage est fait tous les 2 jours. La balayeuse passe tous les jours dans les allées principales. La laveuse ne peut pas passer partout.

Cette année 4 personnes sont prévues de 6h à 10h. Les corbeilles éphémères seront disposées sur la place. Une aspersion avec du sur odorant est prévue. Une attention particulière sera donnée à la rue des Clarisses.

7) Ramassage des poubelles

M. DEMEULEMEESTER rappelle le fonctionnement du ramassage des poubelles durant la fête foraine :

- la ville collecte les déchets des forains tous les jours. Le « petit camion benne » ramasse également les corbeilles éphémères avec les sacs rouges à l'intérieur.

- Douaisis agglo, par le biais d'un prestataire externe, collecte les déchets des riverains les jours habituels. A noter que les riverains de la place du Barlet et de la rue de la cuve d'or doivent aller déposer leurs sacs au point de collecte. Durant la fête foraine, il est impossible de faire le ramassage « à la porte ».

Un membre du conseil de quartier estime que, payant la redevance pour un ramassage à la porte, il ne devrait pas avoir à déposer son sac jusqu'au point de collecte.

M. MAZY remercie M. LEROY et M. DEMEULEMEESTER pour les échanges avec les membres du conseil de quartier et les réponses transmises.

La seconde partie de la rencontre concerne les questions diverses des membres du conseil de quartier.

## II – QUESTIONS DIVERSES

### 1) Aire de camping-cars :

Les membres du conseil de quartier ont été interpellés par des riverains et ont constaté eux-mêmes la présence de 3 ou 4 camping-caristes qui ont fait « fuir » les vrais camping-caristes. Il s'agissait apparemment de gens du voyage très au fait de la possibilité de bénéficier de cette aire durant 72h puisqu'ils partaient à la 71<sup>ème</sup> heure. Les riverains ont subi leurs nuisances notamment un vendredi lorsqu'ils ont organisé un match de foot, une fête avec barbecue. Les riverains craignent qu'ils ne reviennent après la saison estivale.

M. LEROY signale que la police municipale a été alertée et s'est déplacée.

M. MAZY suggère que les plaques d'immatriculation soient relevées.

### 2) Fontaine de la place d'Armes :

Face aux problématiques de la fontaine place d'Armes, un membre du conseil de quartier propose que l'espace soit remblayé pour y mettre des arbres et des fleurs.

### 3) Rue Cuvelle :

Un membre du conseil de quartier signale qu'au niveau du terre-plein, le panneau directionnel obligatoire a été retiré et non remis.

### 4) Square Rogerol :

Des aménagements sont-ils prévus ?

Le conseil de quartier peut-il faire des propositions ?

### 5) Square du Dauphin :

Des membres du conseil de quartier s'interrogent :

- ne devait-il pas y avoir plus de végétalisation, notamment pour cacher une partie des immeubles ?
- n'y a-t-il pas un problème de communication entre les bassins ? il semble que la plaque d'égout du 1<sup>er</sup> bassin refoule.
- Le prestataire de Douaisis aggro va-t-il au bout de l'impasse ? Il y a souvent de nombreux déchets

M. MAZY signale qu'il a demandé aux services de la ville un nettoyage de la place ainsi que du trottoir de Basic-Fit.

### 6) Rue de la Madeleine :

Les plots de stationnement « 20 minutes » ont été vandalisés.

### 7) Exonération et installation de terrasses chez les restaurateurs :

A la question sur l'attribution d'aide pour l'installation de terrasse, M. LEROY répond que les demandes sont à faire en début d'année auprès du service « droits de place ». Les restaurateurs qui ont eu l'autorisation ont eu une exonération pour le mois de juin.

### 8) Boulevard Faidherbe et boulevard Phalempin :

Des membres du conseil de quartier notent un grand volume de poubelles, de façon régulière, à l'intersection avec la rue Gallois.

L'ordre du jour étant épuisé, M. MAZY remercie toutes les personnes présentes. La réunion se termine à 20h30.